

**Compte-rendu de l'Assemblée de quartier Meinau
Mardi 22 novembre 2022, de 18h à 20h, au Centre socio-culturel de la Meinau**

Élu :

Présence de M. Abdelkarim RAMDANE, élu référent du quartier de la Meinau

Direction de territoire :

Estella KLEIN, Directrice de territoire Neuhof-Meinau
Emilie REVILLET, Cheffe de projet renouvellement urbain de la Meinau
Louise GUIONIE, chargée d'animation de la participation citoyenne

Lors de l'assemblée, 53 personnes ont signé la liste d'émargement.

Introduction (par la Direction de territoire) : Présentation de l'Ordre du jour

Ordre du jour (proposé par le Comité de suivi Meinau) :

- Présentation générale des dispositifs de participation citoyenne
 - Actualités du quartier
 - Point d'étape sur le projet de renouvellement urbain de la Meinau
 - Présentation de deux ateliers de quartier (« Cadre de vie de la Meinau » et « Mémoire des habitants de la Meinau »)
 - Temps d'échange ouvert avec M. Abdelkarim RAMDANE, élu référent de quartier
-
- **Présentation générale des dispositifs de participation citoyenne :**

À la demande du Comité de suivi, le dispositif des Assemblées de quartier, des Ateliers de quartier ainsi que le rôle et les missions du/de la chargé.e de participation citoyenne ont été rappelés (Voir la présentation ci-jointe) :

- Les Assemblées de quartier sont un espace dédié aux habitant.es. Ces derniers en choisissent le fonctionnement pour pouvoir imaginer des actions ensemble, échanger sur divers sujets, et faciliter le lien avec la Ville.
Un comité de suivi, composé d'au minimum 5 habitant.es, se réunit pour préparer les assemblées (*ordre du jour, format, ...*), rédige les comptes rendus et envoie les invitations aux assemblées.

- Les Ateliers de quartier s'organisent autour de projets proposés par les habitant.es. 5 personnes, minimum, doivent porter le projet (dont au moins un.e habitant.e du quartier). Le projet doit œuvrer pour l'intérêt collectif et est ensuite validé en assemblée de quartier. Chacune et chacun peut déposer un projet d'atelier de quartier sur la plateforme [Participer.Strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu) ou en contactant le/la chargé.e de participation citoyenne dédiée.
- Le/La chargée de participation citoyenne intervient dans chaque territoire de la ville de Strasbourg. Il/elle est en charge de l'animation des différents dispositifs de participation citoyenne dans le territoire dédié et accompagne les habitant.es qui souhaitent s'impliquer dans les ateliers de quartier. Il/elle est un lien entre les services de la collectivité et les citoyen.nes.

Durant cette assemblée, il a également été rappelé le rôle de la plateforme [Participer.Strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu) sur laquelle il est notifié que chaque habitant.e peut consulter les démarches, projets et évènements liés à la participation citoyenne, à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg et de la ville de Strasbourg.

- **Actualités du quartier :**

L'assemblée de quartier a permis la présentation de la **consultation des habitant.es de la Meinau et du Neuhof, dans le cadre de l'Appel à projet du Contrat de ville.**

En effet, jusqu'au **30 décembre 2022**, les habitant.es sont invité.es à découvrir et donner leur avis sur les projets 2023 déposés au Contrat de ville.

Cet avis sera présenté aux élu.es et associations et participera à la mise en place de ces projets au sein des quartiers Neuhof et Meinau. (Cf. pièce-jointe)

- **Temps d'échange ouvert avec l' élu de quartier, M. Abdelkarim RAMDANE**

Le temps d'échange avec l' élu référent de quartier, M. Abdelkarim RAMDANE a été prolongé en raison des nombreuses sollicitations de la part d'habitant.es, sur des questions portant sur le cadre de vie ainsi que sur la sécurité.

Questionnements des habitant.es/Réponses de l' élu de territoire et/ou Direction de territoire (DT) :

- **Interpellation des habitant.es sur la fermeture de la Mairie de proximité ainsi que le poste de police de proximité.**

Réponse élu/DT : Il a été indiqué aux participant.es que la mairie de proximité est mutualisée avec celle du Neuhof depuis 2019 (165a Avenue du Neuhof).

Concernant le poste de police de proximité, un diagnostic a été réalisé et a conclu d'une faible fréquentation du poste. Il a été rappelé aux habitant.es que leurs interpellations peuvent être relayées auprès de la Police Nationale.

- **Interpellation des habitant.es sur les incivilités au sein du quartier**

Réponse élu/DT : Une réunion publique sur la sécurité, et plus spécifiquement concernant l'Avenue de Normandie, a été organisée le 15 novembre dernier, au Centre-socio-culturel, en présence de :

- M. Abdelkarim RAMDANE (élu référent de la Meinau)
- Mme. Nadia ZOURGUI (Adjointe à la Maire en charge de la sécurité et de la tranquillité publique)
- Police Nationale
- Police Municipale
- Service de prévention urbaine spécialisée
- Direction de territoire Neuhof-Meinau

Les actions de médiation en cours, les interventions de la Police Nationale et de la Police Municipale de Strasbourg ainsi que les interventions du service de prévention urbaine (en lien avec les polices) ont été présentées à cette occasion. Un travail commun est mis en œuvre.

- **Interpellation des habitant.es sur l'entretien des espaces communs et étayage des balcons de la Rue de Provence**

Réponse élu/DT : Il s'agit du foncier détenu par les bailleurs sociaux. La collectivité se propose de faire le relais avec ces derniers. Une prochaine rencontre pourrait être envisagée.

L'étayage des balcons est inhérent à l'état actuel et a été réalisé par Ophéa, propriétaire de ce foncier, rue de Provence. Il s'agit-là de la compétence du bailleur social lui-même.

- **Interpellation de la part de riverain.es de la rue Dietterlin**

Réponse élu/DT : Le marquage de places de stationnement a généré une forte interpellation de la part des riverain.es.

M. RAMDANE indique qu'une prochaine réunion publique sera organisée et traitera de la question du marquage ainsi que de l'aménagement d'une zone 30 dans le but de pouvoir l'adapter aux usages qui en sont faits et ainsi répondre aux difficultés que le pré-marquage a généré. Il est rappelé que ce marquage a été réalisé suite à de nombreuses demandes de riverain.es et que l'aménagement devra répondre à la possibilité pour les piéton.nes, PMR et parents avec poussettes, etc. de pouvoir déambuler sur le trottoir sans être contraints par la gêne des véhicules stationnés.

- **Interrogation concernant le maintien de l'éclairage public dans le quartier**

Réponse élu/DT : Il a été indiqué aux habitant.es que dans plusieurs secteurs, l'éclairage public serait coupé entre 1h et 5h du matin.

Concernant les secteurs pointés lors de cette assemblée de quartier, il a été précisé qu'il s'agissait d'un dysfonctionnement qui a fait l'objet de demandes de réfection. Le dispositif de coupure entre 1h et 5h de matin n'a pas été encore mis en place.

- **Interpellation sur la présence de nuisibles ainsi que sur la gestion des déchets**

Réponse élu/DT : Cette problématique a été régulièrement soulevée lors de précédentes assemblées de quartier. La constitution d'un groupe de travail a été proposé en lien avec des partenaires associatifs, le service Hygiène et santé, les bailleurs sociaux, le service de Propreté urbaine et la Direction de territoire. Ces propositions de rencontre n'ont pas eu le succès escompté en termes de représentation habitante.

Par ailleurs, un Atelier de quartier « Cadre de vie » est proposé afin d'opérer un travail approfondi sur diverses thématiques telles que les espaces verts, l'éclairage public, la propreté urbaine et les questions de gestion urbaine de proximité de manière plus générale. Cette proposition a pour objectif de compléter les dispositifs mis en place par la Ville, l'Eurométropole et les bailleurs sociaux avec les habitant.es qui seraient volontaires.

En complément de ces interpellations, M. Ramdane profite de cet échange pour indiquer qu'il se met à disposition des habitant.es qui souhaitent le rencontre dans le cadre de rendez-vous individuels.

A ce titre, Madame DFJ peut être contactée par mail vous pouvez contacter son assistante, Mme. Letizia MONTEROSSO : letizia.monterosso@strasbourg.eu

- **Présentation de deux ateliers de quartier :**

« *Cadre de vie de la Meinau* » : L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion collective sur des actions à réaliser concernant plusieurs thématiques quotidiennes telles que les espaces verts, la voirie, l'éclairage public, la sécurité, les déchets ménagers, les transports, ...

« *Mémoire des habitants du quartier de la Meinau* » : Cet atelier vise à valoriser le quartier de la Meinau, son histoire et ses habitant.es à travers le recueil de témoignages et d'actions en ce sens. Une première réunion a été proposée le mercredi 14 décembre de 18h00 à 19h30 à la Maison du projet, au 17 rue Schulmeister.

Il a également été précisé que tous les habitant.es qui le souhaitent peuvent intégrer ces ateliers de quartier. Pour plus d'informations sur un (ou plusieurs) ateliers de quartier ou s'y investir, il est possible de contacter Louise GUIONIE (chargée de participation citoyenne pour la Direction de territoire Neuhof-Meinau) :

louise.guionie@strasbourg.eu ou au 06 73 22 88 81

- **Suites à prévoir :**

Il a été décidé que la prochaine Assemblée de quartier se déroulera au mois de mars-avril 2023. Une date sera fixée par le comité de suivi, qui proposera également le format de cette nouvelle rencontre. Vous recevrez toutes les informations nécessaires à cette occasion.